

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-deuxième session

Rome, 8-9 septembre 2004

**DISCOURS DE CLÔTURE
DU PRÉSIDENT BÂGE**

À LA QUATRE-VINGT-DEUXIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je voudrais maintenant résumer nos délibérations et rappeler brièvement les décisions adoptées lors de cette session.

Avant tout, néanmoins, je voudrais rappeler ce que j'ai dit à l'ouverture de cette session et réitérer la position du Fonds en ce qui concerne la situation d'urgence causée par les invasions de criquets pèlerins en Afrique du Nord et dans la région du Sahel, qui menacent directement les petits agriculteurs et les petits éleveurs, qui sont précisément le groupe cible du FIDA. À la lumière de l'expérience qu'il a acquise ces dernières années, le FIDA s'emploie, en coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les donateurs bilatéraux, à aider de différentes façons les pays touchés à faire face à cette menace. Cette aide est fournie, lorsqu'il y a lieu, dans le contexte de programmes de pays ou de dons spécifiques et, alors même que la contribution du Fonds a pour but d'appuyer les efforts entrepris pour lutter contre ce fléau aux moyens d'insecticides, sa stratégie globale tendra toujours à mettre les pays menacés mieux à même de trouver une solution rationnelle, sûre, respectueuse de l'environnement et durable aux problèmes causés par les invasions de criquets pèlerins.

Le Conseil, après avoir examiné le document EB 2004/82/R.2, intitulé "Stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat", a approuvé l'orientation générale de la stratégie qui y était présentée. Après un échange de vues fort enrichissant, il a été convenu que certains des éléments du document appelaient un travail plus approfondi et que le document devrait être complété par un cadre de résultats qui permette de suivre et d'évaluer les activités envisagées dans le domaine du secteur privé. Ce document, en même temps que le cadre de résultats, sera soumis à l'approbation du Conseil à sa session d'avril 2005.

Les Administrateurs ont accueilli avec satisfaction le document relatif aux Priorités stratégiques et au programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005 (EB 2004/82/R.3 et rectificatif), qu'ils ont considéré comme ayant une orientation beaucoup plus stratégique et par conséquent comme une amélioration par rapport au document de l'an dernier. Les Administrateurs se sont généralement dits satisfaits du niveau du programme de prêts et du budget administratif proposés pour le Fonds et ont reçu l'assurance que la direction avait l'intention de maintenir le programme de prêts à un niveau aussi élevé que le permettraient les ressources disponibles.

Le document en question contenait également une indication concernant la façon dont avaient été alloués jusqu'à présent les fonds reportés du budget administratif de 2003, ainsi qu'un premier aperçu du programme de travail et du budget du Bureau de l'évaluation pour 2005. Il y a lieu de signaler que ce budget n'envisage aucune augmentation en termes réels.

Les Administrateurs ont dit d'attendre avec intérêt de recevoir, lors de la session du Conseil de décembre, des propositions définitives présentées à la fois sous la forme traditionnelle, par rubrique budgétaire, et sous la nouvelle forme, par activité. Comme décidé en avril de cette année, les propositions de budget qui seront soumises à l'examen de la prochaine session du Conseil seront d'abord examinées par le Comité d'audit à sa réunion du mercredi 3 novembre 2004.

Le Conseil d'administration a examiné les rapports du Président du Comité de l'évaluation sur les trente-sixième et trente-septième sessions du Comité (documents EB 2004/82.R.4 et EB 2004/82/R.5). Lorsqu'il a approuvé ces deux rapports, le Conseil est convenu de différer jusqu'en 2006-2007 l'évaluation du Mécanisme flexible de financement par le Bureau de l'évaluation.

Le Conseil a examiné en outre le deuxième Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (EB 2004/82/R.6). Le Conseil a félicité le Bureau de l'évaluation de ce rapport, qui contenait un exposé transparent et succinct des résultats et de l'impact des opérations du Fonds évaluées en 2003. Les Administrateurs ont pris note des importants thèmes récurrents et de leurs incidences pour le Fonds tels qu'ils étaient reflétés dans le document. Il a été convenu que la direction du FIDA apporterait une réponse aux questions soulevées dans les rapports annuels sur les résultats et l'impact des opérations du Fonds dans le rapport annuel de situation sur le portefeuille de projets.

Le Directeur du Bureau de l'évaluation a également présenté au Conseil le quatrième rapport sur l'état d'avancement de l'Évaluation externe indépendante (EEI) du FIDA (document EB 2004/82/R.7). Tout en relevant que l'EEI avançait comme prévu, le Conseil a demandé à recevoir à sa session de décembre des informations sur le mandat du consultant chargé des ressources humaines, en même temps que le prochain rapport sur l'état d'avancement de l'Évaluation.

Conformément à la nouvelle politique d'évaluation du FIDA, le Conseil a examiné le premier rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation (EB 2004/82.R.8). Les Administrateurs se sont félicités du résumé des thèmes transversaux qui avaient été mis en relief lors des évaluations de 2002 ainsi que des informations fournies au sujet de la mise en œuvre des diverses recommandations. Le Bureau de l'évaluation a également, conformément à la politique d'évaluation, fourni ses propres observations au sujet du rapport.

Le Conseil d'administration a examiné les exposés des options et stratégies d'intervention (COSOP) pour le Mozambique (EB 2004/82/R.9) et l'Ouganda (EB 2004/82/R.10). Les Administrateurs se sont dits satisfaits des efforts que le Fonds ne cessait de déployer pour faire en sorte que les COSOP représentent un cadre stratégique pour ses programmes de pays, et ils ont avancé un certain nombre de suggestions et d'idées en vue d'améliorer le cadre offert par les COSOP.

Le Conseil d'administration a ensuite examiné le document concernant les ressources disponibles pour engagement (EB 2004/82/R.11) et a relevé que le montant total des flux nets de

janvier à août 2004 était estimé à 252,6 millions de USD, soit un montant suffisant pour couvrir le coût des propositions présentées au Conseil à cette session.

Il a été approuvé quatre programmes et projets pour: le Burundi (document EB 2004/82/R.12 et additif et garanties supplémentaires); Sri Lanka (document EB 2004/82/R.15 et additif et garanties supplémentaires); l'Azerbaïdjan (document EB 2004/82/R.17 et additif et garanties supplémentaires); et le Yémen (document EB 2004/82/R.18 et garanties supplémentaires et rectificatif). En outre, le Conseil a approuvé une proposition concernant le recalibrage et de nouvelles dispositions d'exécution du projet de développement des ressources communautaires et des infrastructures de l'Umutura au Rwanda (prêt n° 537-RW) (document EB 2004/82/R.13). Si, pour des raisons logistiques, il n'a pas été possible de négocier les propositions concernant le Brésil et le Népal, les Administrateurs ont formulé des observations et des considérations qui accéléreront le processus d'approbation de ces propositions qui, une fois leur formulation achevée, seront présentées au Conseil à sa session de décembre 2004.

Il a également été approuvé huit propositions de dons à cette session: trois dons pour les recherches menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI (document EB 2004/82/R.19), deux dons pour les recherches menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI (document EB 2004/82/R.20) et un don à la Coalition internationale pour l'accès à la terre (document EB 2004/82/R.21). Les deux autres dons concernent le Programme régional d'appui au réseau de développement des plantes médicinales (document EB 2004/82/R.22) et l'Unité régionale d'assistance technique (document EB 2004/82/R.23) en Amérique latine.

Le Conseil a examiné le document concernant les activités prévues au titre des projets pour 2004-2005 (document EB 2004/82/R.24) et a pris note des informations fournies au sujet des projets et des programmes dans la filière et des COSOP en cours de préparation et prévus pour 2004 et 2005. Les Administrateurs ont appuyé l'intention d'entreprendre un examen interne du processus d'élaboration des projets dans le but d'identifier les domaines qui pourraient être rationalisés pour assurer ainsi une répartition plus équilibrée des propositions qui seraient soumises aux différentes sessions du Conseil en 2005.

Le Conseil d'administration a passé en revue le rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2004/82/R.25). Dans un rapport oral, les Administrateurs ont été informés que les instruments de contribution déposés et les paiements effectués jusqu'à présent au titre d'annonces de contributions non appuyées par des instruments de contribution se montaient à 420,4 millions de USD, soit 84% des contributions annoncées. Le montant total des annonces de contribution, y compris les contributions complémentaires, représentait 500,3 millions de USD, soit 89,3% de l'objectif fixé, à savoir 560 millions de USD. Ces chiffres marquent une amélioration par rapport à la situation dans laquelle se trouvait le Fonds au même stade de la cinquième reconstitution. Cela, bien qu'encourageant, ne doit cependant pas porter à un excès d'optimisme. Les États membres qui n'avaient pas encore annoncé leurs contributions à la sixième reconstitution ont été instamment invités à le faire dès que possible et ceux qui n'avaient pas encore déposé leurs instruments de contribution respectifs ou versé leurs contributions à la sixième reconstitution ont été invités à le faire sans tarder.

Le Conseil a examiné aussi le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2004 (document EB 2004/82/R.26), et les derniers chiffres disponibles à ce sujet ont été communiqués oralement. Les Administrateurs ont relevé que si, globalement, le portefeuille de placements s'était soldé pendant le deuxième trimestre de 2004 par une perte nette de 14,4 millions de USD, le revenu net des placements au 31 août 2004 était estimé à 54 millions de USD. En outre, en juin 2004, la dernière tranche des obligations indexées sur l'inflation avait été achetée pour un montant de 180 millions de USD, ce qui avait porté la proportion représentée par ces

obligations dans le portefeuille de placements à un niveau très proche de la proportion de 18% stipulée dans la politique en matière de placements.

Le Président du Comité d'audit a présenté le rapport du Comité sur sa quatre-vingt-sixième session (document EB 2004/82/R.27). Dans ce contexte, le Conseil d'administration a approuvé les recommandations formulées par le Comité au sujet du niveau de la Réserve générale ainsi que du plan d'assurance maladie après la cessation de service. En outre, le Conseil a pris note de l'intention manifestée par le Comité de continuer à dégager un consensus au sujet des Directives pour la passation des marchés de fournitures, de travaux et de services consultatifs dans le cadre des prêts et dons du FIDA et de faire rapport au Conseil à ce sujet en décembre 2004.

Les Administrateurs ont félicité la direction du FIDA des efforts qu'elle avait déployés pour compiler la Politique en matière de ressources humaines (document EB 2004/82/R.28) et, tout en l'approuvant, ont formulé des observations et des avis divers qui seront pris en considération lorsque les procédures seront modifiées. Une fois que les procédures d'application auront été élaborées, cette politique, sous réserve des modifications rédactionnelles mineures discutées, entrera en vigueur et remplacera l'actuel Manuel des politiques du personnel.

Le Conseil d'administration a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs (document EB 2004/82/R.29), prévu pour les 16 et 17 février 2005. Il a relevé que le programme des manifestations organisées à l'occasion de la session du Conseil des gouverneurs serait soumis au Conseil à sa session de décembre.

Les Administrateurs se sont dits satisfaits du travail mené à bien pendant la phase préparatoire de la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) (document EB 2004/82/R.30). Simultanément, il a été reconnu que le processus de consultations et de validation de toutes les données n'était pas encore achevé et il a par conséquent été décidé de ne pas divulguer ledit document au public à ce stade. Les allocations résultant du SAFP et tous les éléments utilisés pour établir les scores par pays seront présentés comme document du Conseil et ensuite publiés à la prochaine session de ce dernier après que le processus (y compris les consultations prévues) aura été achevé.

S'agissant des propositions formulées au paragraphe 12 du document EB 2004/82/R.30, le Conseil a souscrit aux deuxième et quatrième propositions, c'est-à-dire celles tendant à appliquer une approche pragmatique pour les petits États insulaires en développement et les autres pays dont la population est extrêmement faible et pour l'examen des projets dont la préparation est déjà bien avancée qui envisagent un prêt dont le montant risque de dépasser l'allocation SAFP. À titre de mesure transitoire, lesdits projets seront examinés par le Conseil. L'intention manifestée par la direction de présenter ces projets au Conseil en avril 2005 a été relevée. En outre, le Conseil a souscrit à l'avis selon lequel le SAFP devrait être mis en œuvre sur un horizon temporel de six ans, c'est-à-dire sur deux cycles de reconstitution.

En outre, le Conseil a examiné la demande d'admission à la qualité de membre non originaire (document EB 2004/82/R.35) du Fonds présentée par la République de Kiribati et a recommandé qu'elle soit soumise à l'approbation du Conseil des gouverneurs à sa vingt-huitième session.

Le Conseil a nommé M. Dunnzloff (Allemagne), S.E. M. Perera (Sri Lanka) et M. Al-Aquil (Arabie saoudite) en qualité, respectivement, de Membre et de premier et deuxième suppléants chargés de représenter le Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA (document EB 2004/82/R.31) pour une période de trois ans devant prendre fin en septembre 2007. Le Conseil a autorisé le Président à négocier et arrêter les documents juridiques requis pour que le FIDA puisse adhérer à l'accord-cadre financier et administratif (ACFA) entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies (document EB 2004/82/R.32) ainsi qu'à finaliser un accord de

coopération entre le FIDA et l'Agence allemande de coopération technique (document EB 2004/82/R.33).

Le Conseil d'administration a examiné le document concernant les dépenses extraordinaires pour le nouveau siège du FIDA (document EB 2004/82/R.34) et a recommandé au Conseil des gouverneurs d'approuver des dépenses spéciales d'un montant de 4,4 millions de EUR pour financer l'aménagement des locaux communs et des installations du nouveau siège du FIDA pendant la période 2005-2007. Les Administrateurs ont remercié le pays hôte de sa générosité et ont dit attendre avec intérêt de recevoir des informations plus détaillées, en décembre, sur les dépenses à prévoir.

Les Administrateurs ont accueilli favorablement les rapports présentés oralement au sujet des séminaires informels du Conseil d'administration concernant l'examen du système de gestion de bilan et l'application des approches sectorielles dans l'agriculture. Sur le premier point, le Conseil a pris note des progrès accomplis dans le contexte des quatre domaines d'activités relevant de l'examen du système de gestion de bilan.

En ce qui concerne le séminaire informel du Conseil d'administration concernant les approches sectorielles dans le secteur de l'agriculture, je voudrais tout d'abord remercier le Gouvernement irlandais de son appui et de son concours actif et d'avoir présenté un document d'information très complet et deux séries de données d'expérience tirées de la mise en œuvre d'approches sectorielles dans le secteur social en Afrique. Il est ressorti clairement des discussions qui ont eu lieu lors du séminaire que les approches sectorielles peuvent beaucoup contribuer à harmoniser les efforts déployés pour réaliser aussi bien les objectifs du Millénaire pour le développement que les objectifs visés dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Le FIDA appuiera les approches sectorielles ayant donné des résultats efficaces partout où elles existent, et divers gouvernements se sont d'ailleurs mis en rapport avec le Fonds pour qu'il participe à la mise en œuvre d'approches sectorielles afin de les aider à en faire de meilleurs instruments de réduction de la pauvreté rurale. Dans ce contexte, il a été souligné que le FIDA ne fournit pas, pas plus qu'il n'a l'intention de fournir, d'appui budgétaire dans le cadre d'approches sectorielles.

Les éléments dont dépend le succès des processus fondés sur les approches sectorielles et des autres processus semblables ou plus limités tiennent notamment aux capacités du FIDA dans des domaines comme la concertation, la gestion des savoirs, le développement des partenariats et la gestion axée sur l'impact. Toutes ces questions font actuellement l'objet d'un examen interne et sont également examinées dans le cadre de l'Évaluation externe indépendante du FIDA. Les discussions concernant les domaines dans lesquels ces capacités peuvent être renforcées, y compris la question de la représentation sur le terrain, occuperont très certainement une place importante dans les discussions relatives à septième reconstitution des ressources du Fonds. Le séminaire informel est parvenu à la conclusion qu'il serait sans doute préférable d'aborder ces questions dans le contexte d'un seul et même processus cohérent plutôt que de discuter à nouveau de l'aspect partiel que sont les seules questions liées aux approches sectorielles.

Le Conseil a également exprimé sa satisfaction des dernières informations fournies sur l'avancement aussi bien du programme de transformation stratégique que des travaux relatifs à la présence du Fonds sur le terrain, le rapport sur la situation à ce dernier sujet ayant été présenté par le Président du groupe de travail spécial du Conseil d'administration, M. Peter Reid. Les Administrateurs ont dit attendre avec intérêt les rapports écrits qui doivent être soumis à propos de ces deux questions à la prochaine session du Conseil.

Enfin, le Conseil a approuvé l'affichage sur le site Web public du FIDA des documents présentés sur papier à la session en cours, à l'exception des documents EB 2004/82/R.2, R.30 et R.34 relatifs à la stratégie du FIDA concernant le développement et le partenariat avec le secteur privé, le rapport sur l'état d'avancement de l'application du système d'allocation fondé sur la performance et les

dépenses spéciales afférentes au nouveau siège du FIDA respectivement. Le Conseil a approuvé également la divulgation des documents d'informations affichés sur le site Web à accès restreint du Fonds.

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Avant de clore cette session, je tiens à saluer à l'occasion de son départ M. Michael Odevall, Administrateur représentant la Suède, et à me faire l'interprète de tous les membres du Conseil pour le remercier de la contribution constructive qu'il n'a jamais manqué d'apporter aux délibérations du Conseil d'administration. Nous lui souhaitons un plein succès dans ses futures activités.

Permettez-moi, pour terminer, de vous remercier d'une session extrêmement productive et de vous souhaiter un bon retour.

